



MAIRIE DE  
**FABAS**

LE  
**BULLETIN MUNICIPAL**  
**2020**

*Meilleurs Voeux !!!*

*L'ensemble du conseil Municipal est heureux de vous adresser ses voeux les plus chaleureux à l'occasion de cette nouvelle année, Qu'elle vous apporte santé, joie, bonheur et réussite*

**Mairie** • 82170 FABAS  
05 63 67 30 57  
mairie-fabas@info82.com  
**[www.fabas82.fr](http://www.fabas82.fr)**

# SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL ..... p.2

LE MOT DU MAIRE ..... p.3

## LE CONSEIL MUNICIPAL & LE PERSONNEL COMMUNAL



## INFORMATIONS MAIRIE



## SCOLAIRE & LOISIRS



## ASSOCIATIONS



## AU QUOTIDIEN



# ÉTAT CIVIL

### ***Nous souhaitons la bienvenue à :***

Antone MONTIEL né le 07/05  
Louise, Fleur, Justine CONTIVAL née le 23/06  
Arthur, Patrick, Jean LAPEZE né le 09/07  
Léo REGHENAZ né le 12/09  
Léa, Catherine, Martine CHRIST née le 1/12

### ***Nous exprimons tous nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux qui ont uni leurs destinées il y a quelques mois :***

Cédric, Jean, Christophe LEITE et Emilie, Célice,  
Lorraine TURPIN le 10/08

### ***Nous renouvelons nos condoléances aux familles qui ont perdu un être cher et avons une pensée pour elles :***

Marcel BALSENTE décédé le 26/02/2019 (à Toulouse)  
Yves FERRAN décédé le 03/09/2019 (à Montauban)



## LE MOT DU MAIRE

Chères Fabasiennes, Chers Fabasiens

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter, à tous, habitants et acteurs de la commune, une très belle année 2020.

2020 sera une année particulière car les 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales qui marqueront la fin de notre mandat.

6 ans déjà que nous sommes élus.

6 ans de travail inlassable dans un contexte de baisse des dotations de l'état, tout en devant assumer davantage de responsabilités et respecter des réglementations de plus en plus exigeantes. Nous avons toujours réalisé nos projets sans augmenter les impôts locaux, nous ne voulions pas être un acteur de votre baisse de pouvoir d'achat, tellement mis à mal par ailleurs. C'est une source de travail et de soucis pour nous élus car il faut continuellement revoir les dossiers, les ajourner, les reporter, les reprendre. Il est vrai que, dans notre époque un peu stressée, parfois exigeante où beaucoup veulent tout et tout de suite, le rôle d'une équipe municipale n'est pas toujours facile. Nous le savons maintenant et, nous avons su l'appréhender. Bien sûr, vous auriez certainement souhaité que l'on en fasse beaucoup plus.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui, au travers des diverses associations font vivre notre village tout au long de l'année. L'équipe municipale restera à leur écoute comme elle l'a toujours fait. La vie associative doit se développer sur notre territoire si nous ne voulons pas devenir une cité dortoir. Pour ne pas en arriver là, nous avons choisi de réaliser, sous forme de chantier participatif, la construction d'une maison des associations. Les travaux ont commencé mi-janvier. Les fondations sont coulées et les murs du vide sanitaire sont bâtis.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les actions menées par votre équipe municipale (travaux engagés, projets en cours) et l'ensemble des éléments nécessaires à votre information complète sur la vie de notre Commune.

Je profite de ce mot pour exprimer un message de bienvenue aux nouveaux Fabasiennes et Fabasiens. Nous sommes à leur disposition et sommes persuadés qu'ils trouveront dans notre commune une qualité de vie à la hauteur de leurs attentes.

Je remercie la commission communication et toutes celles et ceux dont les écrits contribuent à la richesse de notre bulletin municipal.

En vous renouvelant tous mes vœux de bonne et heureuse année, avec notre désir d'avancer toujours plus loin à vos côtés.

Jérôme **Soursac**

## LE CONSEIL & PERSONNEL COMMUNAL

# LE CONSEIL MUNICIPAL



**Maire**  
Jérôme **SOURSAC**



**1<sup>er</sup> Adjoint**  
Bernard **JULLIE**



**2<sup>nd</sup> Adjoint**  
Christian **POZZA**



**3<sup>ème</sup> Adjoint**  
François **GUILLE**



Sébastien **Abadie**



Joëlle **DE BARALLE**



Christophe **ESTUBE**



Vanessa **GROSSEAU**



Gaëlle **LAFARGUE**



Morgane **MAUREL**



Sylvie **MAZET**



Franck **VALETTE**



Nicolas **VERDIER**

# LE PERSONNEL COMMUNAL

## ADMINISTRATIF

Brigitte CAUMARTIN : Secrétaire de Mairie

## ESPACES VERTS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN

Antonio MEGIAS : Agent technique  
François RADIO : Agent technique

## ÉCOLE, ALAE ET ALSH

Audrey UCAY : directrice ALAE/ALSH  
Laetitia DESPAS : animatrice  
Élisabeth CACCLIN : animatrice  
Sabrina GUIRAUD : animatrice  
Pauline MORET : animatrice  
Pauline DURIEU : animatrice  
Jonathan LACANAL : cuisinier

Corinne AMELEE : agent  
d'entretien des locaux  
Mélanie DURIEU : ATSEM  
Valérie JOUSSEIN : ATSEM

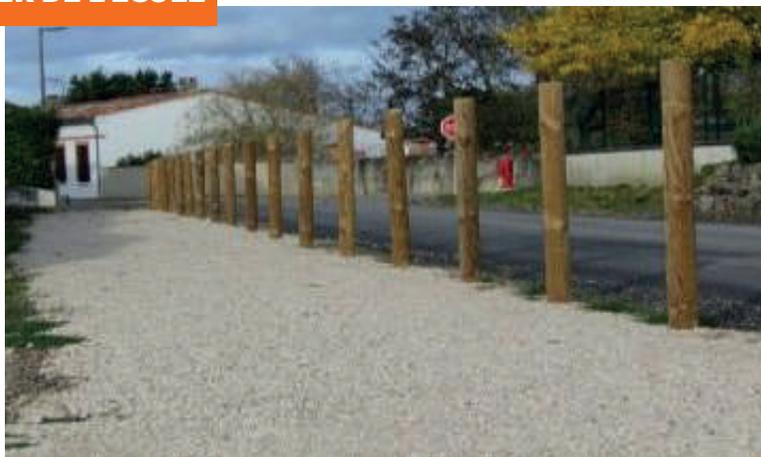
# NOS RÉALISATIONS

### RÉALISATION DU CHEMIN PIÉTONNIER DE L'ÉCOLE

Dans le cadre du programme voirie de la communauté de communes, la route vers l'école a été refaite en enrobé pour une meilleure tenue dans le temps.

En parallèle, la commune de Fabas a choisi de sécuriser le chemin piétonnier de cette voirie.

Le terrassement a été réalisé par une société extérieure, le reste a été entièrement réalisé par les agents techniques François Radio, Antonio Megias et par Christian Pozza, adjoint au maire.



### MISE EN PLACE DE PRESTATIONS SOCIALES POUR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal a délibéré afin que les employés communaux puissent bénéficier de prestations sociales lors de certains événements familiaux (mariage, PACS, naissance, retraite, décès).

### ADHÉSION À UNE MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE

Un partenariat a été adopté afin de donner l'accès à une mutuelle santé, à des tarifs préférentiels pour tous les Fabasiens qui le souhaitent. Vous trouverez davantage de détails dans ce bulletin.

### LANCEMENT DU PROJET DE MAISON DES ASSOCIATIONS

Le projet a été lancé cette année (plan, dépôt de permis, consultation des associations, recensement des subventions possibles) et devra se poursuivre sur le prochain mandat. Le principe structurant est ici de réaliser un chantier participatif afin de limiter les coûts.

### RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

Fabas se développe, nous sommes en effet passés de 589 habitants il y a 5 ans, à 654 habitants en 2019. Assistée de notre secrétaire de Mairie, notre agent recenseur a fait du très bon travail en passant dans les 247 habitations de la commune, et nous vous remercions de l'avoir reçue puis d'avoir complété les documents requis.

Outre le fait d'avoir une vision globale et analytique de la population française, le recensement est très important pour de nombreuses décisions administratives ou financières qui dépendent de ces chiffres, comme la dotation de l'État aux communes, les barèmes de certaines taxes, le nombre de conseillers municipaux, les conditions d'implantation de certains commerces...



## INFORMATIONS MAIRIE

### MISE EN VENTE DES TERRAINS DU LOTISSEMENT COMMUNAL



Les 7 terrains mis en vente ont trouvé rapidement preneurs et sont maintenant tous réservés.

### MISE EN SERVICE DE LA STATION D'ÉPURATION ET PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Ce chantier de longue haleine, étalé sur plusieurs années, a abouti en 2019. Vous trouverez davantage de détails dans ce bulletin.

## NOS ÉVÉNEMENTS

### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



En présence de Sylvia Pinel et d'une quarantaine de Fabasiens, Mr le Maire a prononcé un discours émouvant en hommage aux soldats. S'en est suivi un apéritif placé sous le signe de la convivialité.

### VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Une centaine de Fabasiens a répondu présent en ce dimanche 12 Janvier 2020.

Mr le Maire, entouré de conseillers municipaux, a prononcé son discours et souhaité ses meilleurs vœux aux Fabasiens, rappelant les réalisations de l'année échu. Sylvia Pinel et Marie-Claude Nègre nous ont fait l'honneur de leurs présences.

S'en est suivi un buffet que chacun a pu savourer. Les producteurs de la commune ont été mis à l'honneur cette année encore : vin (famille Fayet), jus de fruits (famille Valette), amandes (famille Pradel) et pizzas (Autentica Pizza).



# LA STATION D'ÉPURATION

**L**e 21 Novembre 2019, en réceptionnant la nouvelle station d'épuration (STEP) nous avons mis un terme à un chantier qui durait depuis 2014, année où celle-ci était déclarée non conforme par les services de l'état avec une mise en demeure pour sa remise en conformité.

Cette station se compose de deux filtres plantés de roseaux, le premier de 360m<sup>2</sup>, le second de 240m<sup>2</sup> et de deux Zones de Rejets Végétalisées (ZRV) de 400m<sup>2</sup> chacune. Cette ZRV sert surtout en période d'étiage pour impacter le moins possible le ruisseau de Garenne. Avec cette réalisation nous passons d'une station de 150 équivalents habitants (EH) à 300 EH.

Cette STEP a été retenue à un appel à projet de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) et a obtenu une subvention de 70% du fait que le ruisseau de Garenne se jette dans le Rieu Tort. En effet, ce ruisseau fait partie des masses d'eau prioritaires de l'AEAG.

**Cout de l'opération 290 000€ HT**  
dont :  
Subvention AEAG : 210 000€ HT



Reste à charge : 80 000€ HT  
En parallèle, nous avons ré-évalué des extensions de réseaux d'assainissement collectif sur les secteurs du Riounet et de Claux de Roux. Avec ce chantier, nous portons le linéaire de réseau de 1.1km à 2.5km soit une augmentation de 1.4km. Nous regrettons le changement de financement de l'AEAG car jusqu'en 2016, les réseaux étaient subventionnés à hauteur de 25%, aujourd'hui 0%.

Seul le conseil départemental (CD82) nous a attribué une subvention qui représente environ 9%. Là aussi, le CD82 a revu à la baisse car en 2016 il subventionnait les réseaux à hauteur de 20%.

**Cout de l'extension 284 000€ HT** (Riounet : 130 000€ HT + Claux de Roux : 154 000€ HT)  
**dont :**  
Subvention Conseil Départemental : 36 000€ HT  
Reste à charge : 248 000€ HT

## AFIN D'ASSURER L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DU BUDGET ASSAINISSEMENT :

**1**

Nous avons actualisé les tarifs de ce service en regardant les montants pratiqués par les communes voisines.

- Part fixe de **100€**
- **1.70€ / m<sup>3</sup>** assainis

**2**

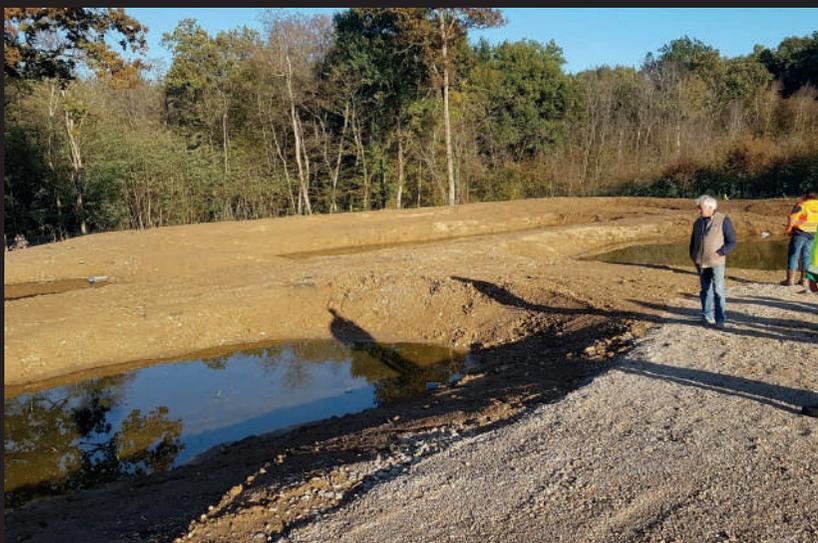
Une taxe au raccordement au tout à l'égout a également été décidée par le conseil municipal :

- **3000€** pour une maison neuve
- **1000€** pour une maison ancienne

**3**

Nous avons également rédigé un règlement qui gère l'assainissement collectif, vous pouvez le consulter sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.fabas82.fr/vie-municipale/assainissement-collectif.html>, vous y trouverez notamment des conseils de bonne utilisation de ce service.

# LA STATION D'ÉPURATION En Images



*Agissons ensemble pour la qualité de notre environnement*

**TRISE D'OUVRAGE :**

 **MAIRIE DE FABAS**  
1, Place Pierre Tajan  
82170 Fabas  
Tél: 05 63 67 30 57

**TRISE D'OUVRAGE :**

 **ETEN ENVIRONNEMENT**  
Agence Occitanie  
60 Rue des Fossés  
82 800 NEGREPSELLE  
Tél: 05 63 92 10 47  
<http://www.eten-environnement.com/>

Marché de travaux portant sur l'extension du réseau et construction d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de FABAS

Lot n°2 : Construction de la station d'épuration d'une capacité de 300 EH par fil plantés de roseaux

**COUT DE L'OPERATION : 289 999,00 € H.T.**

**AVEC LE CONCOURS TECHNIQUE ET FINANCIER :**

 Conseil Départemental du TARN ET GARONNE

 Agence de l'eau ADOUR GARONNE 70%  
Commune de FABAS 30%

**ENTREPRISES :**

 **SARL ITREN**  
Route de Dompicé  
82 400 VERDUN-SUR-GARONNE  
Tél: 05 63 03 55 70  
Fax: 05 63 04 49 22  
E-mail: ba@itren.fr

 **SARL FONTANILLES**  
Lieu de LaCrotte  
82 140 PUYCHASSI  
Tél: 06 20 27 08 07  
E-mail: ffontaud31@gmail.com

 **SARL ETREN**  
Rond-Point de Cérans  
82150 CAUDE DE CLERMANS  
Tél: 05 63 62 11 87 / 06 87 81 73 60  
E-mail: federic.eten@orange.fr

**ACCES INTERDIT AU PUBLIC**

# LA MUTUELLE COMMUNALE

## LA MUTUELLE COMMUNALE

Mutualia porte un projet Social et Solidaire en accompagnant les collectivités, et s'engage à développer une action responsable et solidaire au sein de votre commune en proposant un contrat facultatif aux administrés qui ne sont pas assurés à titre obligatoire par leur employeur.

Pour toute information, contactez votre conseillère :

Mme Jessie SALLÉ  
Tél. 05 46 90 07 07  
salle.jessie@mutualia.fr



La Mairie de Fabas s'associe à Mutualia pour proposer aux administrés une mutuelle communale à tarif privilégié

### VOTRE ADHÉSION

- ✓ 4 niveaux de garanties
- ✓ Un accompagnement de proximité par des professionnels
- ✓ Un espace adhérent en ligne
- ✓ Sans questionnaire médical
- ✓ Maternité sans délai d'attente
- ✓ Gratuité de la cotisation pour le 3<sup>e</sup> enfant et les suivants

### VOTRE PROTECTION

- ✓ Un accès au réseau de partenaires opticiens
- ✓ Une assistance 24h/24 et 7j/7
- ✓ Une prise en charge sans délai d'attente<sup>(\*)</sup>
- ✓ Pas d'exclusion en cas de maladie
- ✓ Des remboursements faciles
- ✓ Des garanties complémentaires

(\*) Sauf si l'adhérent ou l'ayant-droit ne bénéficiait pas d'une couverture complémentaire les 6 derniers mois précédant son adhésion

### LES AVANTAGES DE VOTRE OFFRE

#### ECONOMIQUES

- ✓ Une complémentaire santé à des conditions privilégiées.
- ✓ Aucun frais de dossier.

#### SOCIAUX

- ✓ Pas de sélection médicale ni de limite d'âge.
- ✓ Prise en charge immédiate quel que soit l'âge de souscription.

#### LE SERVICE

- ✓ Un accompagnement dans votre démarche.
- ✓ Un conseiller Mutualia de proximité à votre écoute.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ - Mairie de Fabas

**VIVACTIV' Santé**

**MUTUALIA ALLIANCE SANTÉ**  
Offre Administrés

[www.mutualia.fr](http://www.mutualia.fr)

Mutualia porte un projet Social et Solidaire en accompagnant les collectivités, et s'engage à développer une action responsable et solidaire au sein de votre commune en proposant un contrat collectif facultatif aux administrés qui ne sont pas assurés à titre obligatoire par leur employeur.

Parce qu'au-delà d'un contrat, entre vous et nous, c'est humain.

**VOUS ACCOMPAGNER**  
avec une équipe dédiée, experte et disponible

**VOUS COMPRENDRE**  
vous et les spécificités de votre CCAS/CJAS

**VOUS CONSEILLER**  
autour de la mise en place de votre choix

**VOUS GUIDER**  
durant toute la vie de votre contrat

**MUTUALIA**  
Le partenaire santé de votre commune

A qui s'adresse cette offre ?  
Aux habitants de la commune de Fabas, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans conditions de ressources, possédant ou non une mutuelle.

Chacun reste libre d'adhérer ou non à la complémentaire santé proposée.

Mutualia Alliance Santé - livre II code de la Mutualité - SIREN n° 403 596 265. Photos : DR / www.fabas2.fr. Ne pas jeter sur la voie publique

LA MAIRIE DE FABAS  
S'ASSOCIE À MUTUALIA  
POUR PROPOSER AUX  
ADMINISTRÉS UNE  
MUTUELLE COMMUNALE  
À TARIF PRIVILÉGIÉ

# L'ÉCOLE DU GRAND CHÊNE

## RENTRÉE 2019

L'école comporte trois classes soit **79** élèves répartis de la *petite section au cp*.



### CLASSE DES ÉLÈVES DE PETITE SECTION / MOYENNE SECTION

Mme Kagan Laure et Mme Bonneviale Laetitia (le vendredi) ont en charge cette classe de 17 élèves de petite section et de 8 élèves de moyenne section. Elles sont accompagnées par Mme Durieu Mélanie (atsem).

### CLASSE DES ÉLÈVES DE MOYENNE SECTION / GRANDE SECTION

La directrice Mme Courbières Virginie accueille dans sa classe 13 élèves de moyenne section et 15 élèves de grande section. Mme Joussein Valérie l'accompagne en tant qu'atsem.



### CLASSE DES ÉLÈVES DE GRANDE SECTION/CP

Mme Gourcy Muriel est l'enseignante de cette classe composée de 19 élèves de cp et de 7 élèves de grande section.

### PROJET SCOLAIRE 2019/2020

Les manifestations de l'année :



#### Séance de cinéma

le 5 décembre les élèves ont eu la joie de se rendre au cinéma de Fronton pour assister à la projection du dessin animé « La reine des neiges 2 ».



#### Loto de Noël

pour tous les élèves avec de nombreux lots à gagner !



#### Carnaval des écoles :

cette année le carnaval aura lieu à Fabas et réunira les élèves des deux communes Canals et Fabas...



#### Entrez c'est ouvert !

les familles sont invitées à venir assister à des moments de classe et à participer avec leurs enfants à des activités proposées par les enseignantes.

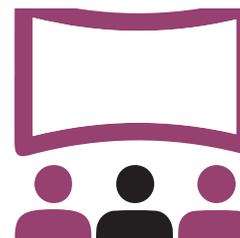


#### Sortie de fin d'année :

journée à « la ferme pédagogique de cinquante » pour découvrir les petites bêtes du jardin : initiation à la reconnaissance et sensibilisation à la diversité suite à une chasse aux insectes en milieu naturel

#### Spectacle de fin d'année en juin :

Les élèves présenteront un spectacle sur le thème des « Petites bêtes » ! Moment de convivialité et de rencontre entre les familles et les enseignantes. Cette soirée sera clôturée comme chaque année par un repas préparé par un traiteur.



*Les enseignantes et les atrems  
souhaitent une belle réussite scolaire à tous leurs élèves !*

# CENTRE DE LOISIRS CAP'S DÉCOUVERTE



## UNE ANNÉE DE DÉCOUVERTE À L'ACCUEIL DE LOISIRS...

L'année 2019 a débuté par une sortie à la patinoire pour 40 élémentaires et une sortie au théâtre pour 17 maternelles. Quelques bleus et douleurs pour certains apprentis patineurs mais que des fous rires pour tous les autres !! Amusement garanti à l'accueil de loisirs...

Et lorsque nous restons dans nos locaux, et que le temps ne nous permet pas de mettre le nez dehors, nos animatrices profitent de la nature pour nous divertir !! Seuls les escargots n'apprécient pas !!

Au programme, chasse aux escargots dans notre jardin puis petite course, un peu trop lente pour certains...

Souvent aussi, nous aimons mettre la main à la pâte lors de nos ateliers cuisine. Mais nous faisons aussi des activités manuelles en tout genre.



A travers une initiation sur 4 mercredis, Marie-Line Planchais, maître d'armes au club de Grisolles a pu initier les enfants à l'escrime. L'escrime est une activité de duel pratiquée depuis la nuit des temps et qui a évolué en développant les capacités humaines autour des valeurs d'apprentissage, de réflexion, d'analyse, de courage et de défi, aussi bien défi envers l'adversaire qu'envers soi-même. Ce sport allie technicité, stratégie et tactique et nécessite la mise en œuvre des valeurs essentielles suivantes : respect, maîtrise, réflexion, persévérance, combativité, précision et engagement.

En début d'été, un mini-camp sur 3 jours a été organisé thème « cerf-volant ». Les enfants, principalement des filles, ont pu réaliser leur propre cerf-volant combattant et s'initier à la technique de mise en vol puis de guidage. Nous créerons d'ailleurs cette année, Mr Carnaval vu du ciel, avec le soutien et l'aide de Fabien Schmitt, intervenant.



Une multitude d'activités diverses et variées sont proposées à vos enfants, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe qui est à ce jour composée de Laetitia Despas, Elisabeth Cacclin, Sabrina Guiraud, Pauline Moret, et Pauline Durieu, encadré par Audrey Ucay. Notre cuisinier Jonathan Lacanal nous fait toujours découvrir autant de saveurs différentes, nos papilles apprécient, et Corinne Amédée prend soin de l'hygiène de nos jeux et de nos locaux avec la plus grande attention. Mélanie Durieu et Valérie Joussein, ATSEM sur l'école de Fabas, renforcent notre équipe au quotidien.

Pour tout renseignement [capsdecouverte@netcourrier.com](mailto:capsdecouverte@netcourrier.com) ou 05.63.27.64.47

## ASSOCIATIONS

# LES ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION AAF82

Tout d'abord l'association des accueillants familiaux du Tarn et Garonne vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. L'association s'adresse à des personnes qui souhaitent avoir une activité salariée à domicile. L'association est implantée sur tout le département du Tarn et Garonne. Sur Fabas même, il y a 3 familles d'accueil.

Les demandes de placement en famille d'accueil sont en perpétuelle augmentation.

Comme tous les services à la personne et par le manque de places en structure, l'accueil familial est appelé à se développer. L'association reste à votre entière disposition pour toutes demandes de renseignements. N'hésitez pas à contacter les accueillantes implantées sur votre commune.



Le Président de l'Association.  
M. Philippe ROUSSELIN  
Président de l'Association AAF82  
68 chemin de la Garenne  
82170 FABAS.



### ASSOCIATION A.C.C.A DE FABAS

L'A.C.C.A. de FABAS qui compte 32 chasseurs pour la saison 2019-2020 est l'une des 195 A.C.C.A. du Tarn et Garonne.

L'A.C.C.A. a organisé durant la saison des battues aux chevreuils pour réaliser le plan de chasse imposé par la D.D.T. et des battues aux nuisibles (renards, sangliers), afin de réduire les dégâts causés aux cultures, à la faune sauvage et domestique.

Les chasseurs et le bureau de l'A.C.C.A. sont heureux de vous présenter leurs vœux de bonne année et bonne santé pour cette nouvelle année.

### ASSOCIATION LE CLUB DES AMANDIERS

*VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2020  
À TOUS LES FABASIENS ET FABASIENNES*

Début 2019, nous avons eu la tristesse d'accompagner à sa dernière demeure Mr Marcel BALSENTE fondateur du Club des Amandiers et président durant 26 années.

Après notre Assemblée Générale de Mars, nous nous sommes retrouvés en mai au complet autour d'un excellent repas aux Glycines à Fronton. Même si les rencontres sont peu nombreuses, elles se déroulent toujours dans la joie et la bonne humeur !

Puis en novembre, le repas, ouvert à tous, animé par Mr Gérard BERGÉ a réuni plus de 50 personnes. Le repas était confié à Mr Jean-Pierre Lavaille, qui comme toujours, nous a régalés. Tous sont repartis heureux de leur journée et cela nous a permis de faire la connaissance de nouveaux résidents. En espérant voir arriver de nouveaux retraités afin de reprendre le flambeau du club, nous vous renouvelons nos meilleurs souhaits de bonheur et santé pour 2020.

## ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION AMBIANCE FABIASSIENNE

2019 a été une année bien remplie.

La traditionnelle fête du mois de juin s'est déroulée sous une chaleur écrasante. Elle a débuté par le marché gourmand, le vendredi. Celui-ci a rassemblé une dizaine de producteurs qui ont ravi les papilles des convives venus en nombre sur la place du village. Le samedi, son repas moules frites a été très apprécié par les participants tout comme l'année dernière. La disco mobile Summer Dream a mis l'ambiance et fait danser les Fabasiens venus malgré le fort vent qui a empêché l'allumage du traditionnel et attendu feu de la Saint Jean. Le dimanche a eu lieu le concours de pétanque rassemblant plus de 10 équipes qui ont eu besoin de se désaltérer fréquemment...à cause de la forte chaleur !



En octobre, une série de concours de belote qui ont lieu tous les mois de l'hiver et du printemps (d'octobre à avril) a été initiée. Les équipes présentes apprécient ce concours notamment pour la convivialité qui y règne.

Pour clore l'année sur une bonne note, a eu lieu le réveillon. Les fêtards ont apprécié le repas ainsi que l'animation faite par « Les 2 Enchanteurs ».

Nous tenons à remercier le personnel municipal pour sa disponibilité, qui nous aide à la préparation de la fête (montage de la scène, pose des lumières...).

Nous tenons également à remercier la mairie de nous avoir mis à disposition un local pour pouvoir stocker notre matériel dans des conditions adaptées.

Merci également à toutes les personnes du village présentes à nos manifestations ; cela nous motive à poursuivre l'animation de notre commune, pour que FABAS reste un village humain et dynamique.

Nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées pour nous rejoindre. N'hésitez pas à prendre contact avec nous par Facebook, par mail ou venir vers nous lors des manifestations ! N'hésitez pas à mettre un « j'aime » pour suivre l'actualité de notre association sur notre page facebook Ambiance Fabassienne.

## AGENDA

### Concours de belote à 20h30 à la salle des fêtes :

Vendredi 17 janvier 2020  
Vendredi 21 février 2020  
Vendredi 27 mars 2020  
Vendredi 17 avril 2020

### Tournée des fleurs dans le village : Dimanche 7 juin 2020

Fête de FABAS : à la salle des fêtes (en extérieur): 19/20/21 juin 2020

### Concours de pétanque parking salle des fêtes :

Dimanche 21 juin à partir de 15h  
Vendredi 4 septembre à partir de 20h30

Marché gourmand parking salle des fêtes : Samedi 5 septembre 2020

**Président :** LUC Elliott

**Trésorier :** BESSIERES Christophe

**Secrétaire :** MARTINEZ Mathieu

**Lien facebook :** <https://fr-fr.facebook.com/Ambiancefabassienne/>

**Adresse mail :** comiteambiancefabassienne@gmail.com

## ASSOCIATIONS



### ASSOCIATION VIVE LA VIE

Implantée depuis 2007 à Fabas, l'association vive la vie propose des ateliers avec la méthode Montessori à travers ses différentes activités pour enfants et adultes.



### POUR LES ENFANTS

Durant cette année, pendant les vacances scolaires, les enfants ont pu manipuler le matériel lors des ateliers sensoriels pour qu'apprendre reste un plaisir !



### POUR LES ADULTES

Sur un cycle de cinq samedis, ou sur une semaine, les adultes se forment à la pédagogie Montessori :

- Le cycle niveau 1 : « Petite enfance »
- Le cycle niveau 2 : « Les quatre opérations »
- Le cycle niveau 3 : « Le français »

Ces formations (éligibles au fonds de formation) sont ouvertes à tous les adultes, parents et professionnels : enseignants, assistantes maternelles, animateurs, désirant s'enrichir d'une nouvelle pédagogie.

Des formations et conférences sur mesure à vos besoins peuvent être créées.

Cette année des conférences ont été données dans différentes écoles et organismes : RAM, maison de la petite enfance... sur l'accompagnement à l'éducation.

## BELLE ET JOYEUSE ANNEE 2020 A VOUS TOUS

Jacques Tellier, Éducateur et formateur Montessori diplômé.

[www.vive-la-vie-montessori.fr](http://www.vive-la-vie-montessori.fr)

# AU QUOTIDIEN

**Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :**

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

**1 C'est un emballage ? Dans le bac de tri !**  
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

**2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.**

**3 Déposez vos emballages en vrac dans le bac.**

Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

**Un doute, une question sur le tri ?**  
05 63 64 49 80 - [www.grandsud82.fr](http://www.grandsud82.fr)

#SUIVEZMOI  
SUR CONSIGNESDETRI.FR



Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

**Un doute, une question sur le tri ?**  
05 63 64 49 80 - [www.grandsud82.fr](http://www.grandsud82.fr)

#SUIVEZMOI  
SUR CONSIGNESDETRI.FR



**NOUVEAU**

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles	Tous les flacons et bidons
Toutes les barquettes	Tous les pots et les boîtes
Tous les sacs et sachets	
Tous les films	<b>Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.</b>



# RÈGLES DE VIE DU VILLAGE

## **ANIMAUX DOMESTIQUES – Cas de divagations**

Des cas de divagation de chiens perdurent. Le code rural précise dans son article L211-23, la notion de divagation :

« Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou est éloigné de la personne qui en est responsable d'une distance de plus de 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. »

La divagation d'animaux sur la commune ne se limite pas seulement aux chiens. Quel que soit l'animal, les propriétaires s'exposent à une verbalisation.

De plus, les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, notamment en ce qui concerne les conditions de détention de ces animaux et la localisation du lieu d'attache ou d'évolution extérieure aux habitations et ceci de jour comme de nuit. Un chien qui aboie à longueur de journée est un trouble anormal au bon voisinage.

## **TRAVAUX ET TONTE – Horaires à respecter**

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tels que les tondeuses à gazon, les taille-haies, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables, du lundi au samedi : de 8h à 12h et de 14h à 20h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

(Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 15)

## **USAGE DU FEU ET PREVENTION DES INCENDIES**

L'arrêté préfectoral n°06-982 du 11 mai 2006 rappelle la réglementation à respecter en matière de prévention des incendies :

Les travaux agricoles : de nombreux départs de feu peuvent être liés à l'usage de machines agricoles. Ces dernières par choc ou projection génèrent des étincelles pouvant enflammer une végétation devenue très sèche. Il convient donc d'éviter leur usage aux heures les plus chaudes de la journée ou en cas de vents significatifs.

L'usage du feu par les particuliers : il est défendu aux propriétaires et à leurs ayants-droits de porter ou d'allumer du feu, notamment sous les formes suivantes : écobuage, brûlage de chaumes, pailles et déchets de récolte laissés sur place et incinération de végétaux coupés, dans les zones vulnérables au risque incendie.

Les activités et travaux sur les chantiers, ateliers ou en usine : l'utilisation de machines-outils, type disqueuse, poste à souder, chalumeau ou tout dispositif pouvant générer un départ de feu est à proscrire au contact direct de matière végétale ou inflammable.

## **TAPAGE NOCTURNE**

Entre 22h et 7h du matin, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende de 3ème classe (Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 18).

## **DEPOTS SAUVAGES**

Le dépôt illégitime d'objets est punissable d'une amende de 2ème classe.

Le dépôt illégitime d'ordures expose son auteur au paiement d'une amende de 38 €.

(Article R632-1 du Code Pénal)

## AU QUOTIDIEN



stop-violences-femmes.gouv.fr



### VIOLENCES FAITES AUX FEMMES - VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

Les **violences au sein du couple** se définissent comme des situations où les faits de violences (agressions physiques, sexuelles, verbales, psychologiques, économiques) sont à la fois récurrents, souvent cumulatifs, s'aggravent et s'accroissent (phénomène dit de la « spirale ») et sont inscrits dans un rapport de force asymétrique (dominant/dominé) et figé. Elles **diffèrent des disputes ou conflits conjugaux** où deux points de vue s'opposent dans un rapport d'égalité.

Dans les **violences**, il s'agit d'un **rapport de domination et de prise de pouvoir de l'auteur sur la victime**. Par ses propos et comportements, l'auteur veut contrôler et détruire son ou sa partenaire. Ces violences créent un **climat de peur et de tension permanent**. Les conséquences pour la victime sont désastreuses : peur, culpabilité, perte de l'estime de soi et d'autonomie, isolement, stress.

**[CES ACTES SONT INTERDITS ET PUNIS PAR LA LOI]**

**[BRISEZ LE SILENCE]**

**[DANS LE TARN ET GARONNE DES PROFESSIONNELS SONT LA POUR VOUS AIDER]**

<b>Vous venez de subir des violences</b> de votre (ex) conjoint ou (ex) compagnon. C'est une <b>infraction pénale</b> : <b>POLICE</b> - 50 bd Alsace Lorraine à Montauban > tél. 05 63 21 54 00 <b>POLICE</b> - 6 bd du 4 septembre à Castelsarrasin > tél. 05 63 32 71 50 <b>GENDARMERIE</b> - pour tout renseignement > tél. 05 63 22 52 00 Vous pouvez vous présenter à la brigade de votre choix	<b>Vous êtes en situation de danger immédiat</b> <b>POLICE SECOURS</b> > tél. 17  Pour faire constater des <b>traumatismes physiques et psychiques</b> : <b>L'UNITE D'ACCUEIL DES VICTIMES DE VIOLENCES - UAV</b> Centre hospitalier de Montauban 100 rue Léon Cladel à Montauban > tél. 05 63 92 89 88
<b>Vous êtes blessée</b> , vous avez besoin de soins : <b>URGENCES MEDICALES</b> > tél. 15  <b>Accueil des urgences</b> : Centre hospitalier de Montauban > tél. 05 63 92 81 58 Hôpital Castelsarrasin-Moissac > tél. 05 63 04 67 54 Clinique du Pont de Chaumes > tél. 05 63 68 33 15 Votre médecin traitant > tél. ....	<b>Vous souhaitez être accompagnée pour préparer votre départ : PLANNING FAMILIAL</b> <b>Accueil de jour pour femmes victimes de violences</b> > tél. 05 63 66 01 32
<b>Vous n'avez pas de moyen de locomotion</b> et vous devez rejoindre un centre d'hébergement, procéder à des expertises médicales ou répondre à une convocation judiciaire pour défendre vos droits et ceux de vos enfants : <b>ESPACE ET VIE</b> transport gratuit victimes de violences > tél. 05 63 04 99 05	<b>Vous quittez le logement familial en urgence</b> et avez besoin d'un hébergement pour la nuit : <b>HEBERGEMENT D'URGENCE</b> 24h/24 > tél. 115
Mariée, avec ou sans enfant, <b>vous souhaitez demeurer au domicile conjugal</b> ; vous pouvez demander l'éviction du conjoint violent en saisissant le Juge aux affaires familiales du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Montauban TGI de Montauban - place du Coq > tél. 05 63 21 40 00 <b>ORDRE DES AVOCATS</b> - place du Coq > tél. 05 63 21 40 00	<b>Vous êtes en insécurité</b> , vous pouvez bénéficier de mesures de protection : <b>Ordonnance de protection</b> TGI de Montauban - place du Coq > tél. 05 63 21 40 00 <b>Téléphone Grave Danger</b> Coordinatrice départementale > tél. 06 81 82 00 00
<b>Votre enfant est affecté par ces violences, il en souffre probablement, parlez en</b> : <b>CIDFF 82</b> consultation de psycho traumatologie > tél. 05 63 66 11 61 <b>CONSEIL DEPARTEMENTAL</b> Cellule départementale de protection de l'enfance > tél. 0 800 00 82 82 Enfance en danger > tél. 119	<b>Vous avez besoin d'informations juridiques</b> <b>CIDFF 82</b> > tél. 05 63 66 11 61 <b>AVIR82</b> > tél. 05 63 66 58 09 <b>CDAD</b> > tél. 05 63 21 40 00 <b>Ordre des avocats</b> > tél. 05 63 21 40 00
<b>Vous avez besoin de rencontrer un assistant social</b> , contactez : <b>DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE</b> du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne allées Mortarieu à Montauban > tél. 05 63 21 42 00 <b>CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES</b> de Tarn-et-Garonne 37 avenue Gambetta à Montauban > tél. 05 63 21 08 02 <b>LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE MIDI-PYRENEES NORD</b> 180 avenue Marcel Unal à Montauban > tél. 05 63 21 61 39 <b>LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b> 285 avenue du Père Léonid Chrol à Montauban > 05 63 22 14 14	<b>Vous démissionnez de votre emploi</b> pour changer de résidence et échapper aux violences conjugales : Votre démission a un motif légitime et après dépôt de plainte auprès du procureur de la République, vous serez reconnue demandeuse d'emploi indemnisée. <b>POLE EMPLOI</b> > tél. 39.49

**POUR VOUS AIDER A TROUVER LE BON INTERLOCUTEUR**

**LES COORDINATRICES DEPARTEMENTALES**

**06 81 82 00 00 (communes de Montauban et Castelsarrasin)**

**06 81 82 00 02 (autres communes)**

## CONTACT UTILES

### MAIRIE

**Tél. :** 05.63.67.30.57 ou  
09.61.05.26.61

**Email :**  
mairie-fabas@info82.com

Notre secrétaire de mairie, Brigitte CAUMARTIN, vous accueille :

- Le Mardi de 9h à 12h,
- Le Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h,
- Le Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

### ÉCOLE - CENTRE DE LOISIRS

**Ecole de Fabas :** 05.63 67.34.77  
**Ecole de Canals :** 05.63.64.13.55  
**ALAE-ALSH de Fabas/Canals :** 05.63.27.64.47

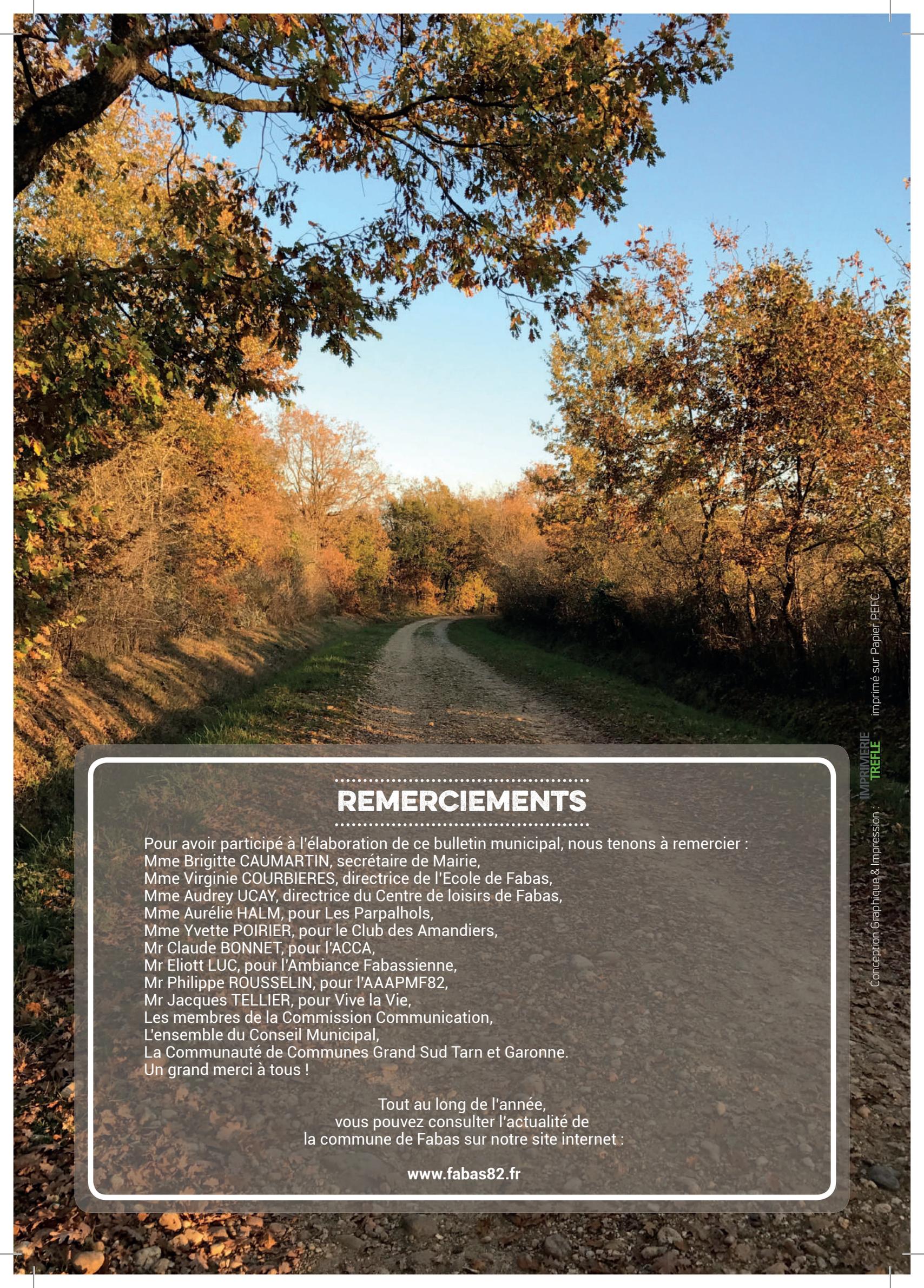
### ASSOCIATIONS

**AAAPMF 82 :** 06.62.31.91.84 (Mr Philippe Rousselin)  
**ACCA :** 06.82.25.16.67 (Mr Claude Bonnet)  
**Ambiance Fabassienne :** 07.50.41.73.13 (Mr Eliott Luc)  
**Club des Amandiers :** 05.63.02.86.85 (Mme Yvette Poirier)  
**Les Parpahols :** lesparpahols@gmail.com (Aurélie HALM)  
**Vive la vie :** 05.63.02.62.45 (Mr Jacques Tellier)



### URGENCES

**SAMU :** 15  
**POLICE :** 17  
**POMPIERS :** 18  
**Appel d'urgence européen :**  
112  
**Numéro d'urgence par SMS pour les Sourds et malentendants :** 114  
**Sans-abris :** 115  
**Allô enfance en danger :** 119  
**Enfants disparus :** 116.000  
**Centre de secours de Montauban :** 05.63.91.65.10  
**Gendarmerie de Grisolles :**  
05.63.27.04.30  
**Trouver une pharmacie de garde :** 3237  
**Trouver un médecin de garde :**  
3966  
**Hôpital de Montauban :**  
05.63.92.82.82  
**Centre antipoison :**  
05.61.77.74.47  
**Dépannage électricité (ERDF) :** 09.72.67.50.82  
**Dépannage gaz (GRDF) :**  
0800.47.33.33  
**Urgence vétérinaire (Montauban) :** 05.63.63.38.81  
**SPA du Ramier (Montauban) :**  
05.63.20.80.32



## REMERCIEMENTS

Pour avoir participé à l'élaboration de ce bulletin municipal, nous tenons à remercier :  
Mme Brigitte CAUMARTIN, secrétaire de Mairie,  
Mme Virginie COURBIERES, directrice de l'Ecole de Fabas,  
Mme Audrey UCAY, directrice du Centre de loisirs de Fabas,  
Mme Aurélie HALM, pour Les Parpahols,  
Mme Yvette POIRIER, pour le Club des Amandiers,  
Mr Claude BONNET, pour l'ACCA,  
Mr Elliott LUC, pour l'Ambiance Fabassienne,  
Mr Philippe ROUSSELIN, pour l'AAAPMF82,  
Mr Jacques TELLIER, pour Vive la Vie,  
Les membres de la Commission Communication,  
L'ensemble du Conseil Municipal,  
La Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne.  
Un grand merci à tous !

Tout au long de l'année,  
vous pouvez consulter l'actualité de  
la commune de Fabas sur notre site internet :

[www.fabas82.fr](http://www.fabas82.fr)